



L'informateur

31 – le 2 juin 2014

Bonjour à tous,

Six sujets.

1. La réunion annuelle
2. Le barrage
3. Le projet Internet
4. Les OFNI
5. L'environnement
6. Varia

1. La réunion annuelle et les élections

Le temps fuit. On est déjà rendus au seuil de l'été, aussi incroyable que ça puisse paraître à tous ceux qui ont contemplé, dans l'extase, le passage de ce glorieux printemps.

Ainsi donc, samedi le 21 juin (premier jour de cet été tant convoité), se tiendra la réunion annuelle de notre Association, comme d'habitude à l'école de St-Alban. La convocation et l'ordre du jour vous ont été communiqués par courriel le vendredi 30 mai.

Lors de cette réunion, on élit les membres du Conseil d'administration. Vous vous souviendrez que selon nos règlements, les mandats des administrateurs sont de deux ans. Trois administrateurs sont élus aux années impaires, quatre aux années paires. Avec cette mécanique, on assure une bonne continuité au sein du Conseil.

Donc, en 2014, on en élit quatre.

Michel Bouchard, Louis Germain et Raymond Morissette ont été élus l'an dernier (année impaire) pour deux ans. Ils demeurent donc au Conseil pour l'année 2014-2015.

Jean Boudreault s'est retiré en novembre dernier. Yvan Boisvert et Serge Olivier terminent leur mandat le 21 juin et ont indiqué qu'ils n'en solliciteraient pas un nouveau. Gaston Truchon, prêt à continuer, va offrir à nouveau ses services.

Nous remercions vivement Yvan Boisvert, Jean Boudreault et Serge Olivier. Ces deux derniers en particulier ont consenti durant plusieurs années des efforts considérables au bénéfice de la Communauté du Lac Clair. Chapeau, bien bas.

Trois volontaires donc, au moins, doivent lever la main pour joindre les rangs des administrateurs et compléter le Conseil. On a besoin de sang neuf, de gens pleins d'idées. Du choc des idées jaillit l'étincelle, c'est connu.

Jeudi le 5, vous recevrez la documentation en lien avec la réunion annuelle. Vous y trouverez un bulletin de candidature. Contemplez le, ce bulletin, et laissez le vous emporter dans un élan, une ardeur pour le bien-être de notre Communauté.

Vous aurez alors le désir de le remplir et de [le faire parvenir](#) à votre président.

2. Le barrage

On vous a annoncé un appel d'offres. Depuis, les soumissions sont entrées, au nombre de six. Un gagnant, *Les Entreprises Tremblay et Gosselin*, de l'Île d'Orléans. Bonne expérience de ce genre de contrat. Vérification faite quant à la prestation lors de contrats antérieurs : c'est bien. Et de loin le meilleur prix. Alors, on a donné le contrat. 185K\$.

C'est pas mal plus cher que ce que Génivar nous avait dit au départ. On leur a exprimé notre surprise, mauvaise. Une raison valable : l'estimé initial ne tenait pas compte du nécessaire réaménagement de la décharge naturelle, 20-25K\$. Bon. Mais pour le reste de la différence, il n'y a pas de raison, pas d'explication valable. Ils avaient tout simplement sous-estimé l'ampleur des travaux requis. Chose certaine, le plus haut soumissionnaire est à près de 300K\$. Tirez vos propres conclusions. Et personne du CA de l'APLC ne va parader devant la juge Charbonneau, bien entendu.

La bonne nouvelle, c'est qu'on n'aura pas besoin de vous demander des sous supplémentaires. On va s'arranger. Votre cotisation va demeurer au même montant, et pour longtemps. Pas d'indexation. Les finances de l'APLC sont saines, bien gérées.

Mais aujourd'hui, nous sommes très contents d'avoir stoppé les travaux, l'automne dernier. Pourquoi ?

Désireux d'éviter une crue printanière potentiellement dévastatrice pour les rives, nous avons alors demandé et obtenu une dérogation au Ministère de l'Environnement pour procéder immédiatement, même si la période réglementaire pour effectuer des travaux en eaux était terminée depuis le 15 septembre. Pour réussir à compléter le barrage avant la neige, nous avons conclu une entente de gré à gré avec un entrepreneur qui croyait pouvoir accomplir le mandat à l'intérieur du budget prévu. La somme de 100K\$ semblait adéquate.

Mais à mesure que l'entrepreneur avançait dans son analyse et sa préparation, son estimé grimpait. Nous étions rendus à 145K\$, puis à 160K\$. Ne pouvant deviner où cette escalade s'arrêterait, nous avons décidé de stopper le processus et de procéder par appel d'offres, comme vous nous l'annoncions par les Bulletins 27 et 30.

Bien nous en prit. Car l'entrepreneur que nous avons choisi de gré à gré, l'automne dernier, a soumissionné ce printemps pour la somme de 224K\$. Poursuivre l'escalade automnale avec cet entrepreneur nous aurait conduits à un sommet inhospitalier.

Et quant à la trop forte crue printanière redoutée, elle n'a pas eu lieu. Tant mieux.

Les travaux vont commencer le 4 août, lorsque les eaux sont à leur plus bas niveau. Ils vont durer, au mieux, trois semaines, probablement quatre.

Durant la majeure partie des travaux, la descente à bateaux sera inutilisable. En effet, il faut mettre à sec l'endroit où le barrage sera construit et pour ça on doit installer un batardeau (petit barrage temporaire). Il s'étendra de la prise d'eau des pompiers jusqu'à environ 30 mètres à l'ouest de la «pelle» actuelle.

Les propriétaires de deux terrains, Karine, Louis et Marie-Hélène Descôteaux d'une part, Frédérique Rhéaume et David Lessard d'autre part, n'ont d'autre accès au lac que via la petite presqu'île du barrage, accès bien difficile pendant la majeure partie des travaux. Ils subiront des inconvénients plus marqués, plusieurs désagréments qui terniront un tant soit peu l'éclat de leur séjour au lac, durant le mois d'août. Nous tenons à les remercier au nom de toute la Communauté du Lac Clair d'accepter d'aussi bonne grâce ces ennuis pour la réalisation de travaux qui profitent à tous.

Nous tentons actuellement, avec l'aide d'autres propriétaires, d'adoucir ces contrariétés.

3. Le projet Internet

On devrait avoir le service à la fin d'août.

On a trouvé un terrain pour installer l'antenne. Elle sera située sur la montagne au nord-ouest du lac. Évidemment, ceux qui espéraient une antenne invisible seront déçus. Remarquez, la plupart des chalets ne sont pas invisibles non plus. L'activité humaine laisse des traces. Mais l'antenne sera discrète. Aucune obésité et nulle lumière au sommet pour troubler la contemplation des étoiles.

Au moment d'écrire ces lignes, on ne peut vous donner plus de détails. Retenez que l'arrivée du service cet été est à 99% de certitude. Au cours des prochains jours, lorsque tout sera conclu, nous vous enverrons un Bulletin spécial sur la question.

4. Les OFNI

Tout le monde connaît les OVNI, les Objets Volants Non-Identifiés. Depuis notre tendre enfance, nous entendons parler et imaginons des soucoupes volantes. On trippe moins fort sur l'invasion possible par les petits bonhommes verts qui y voyagent mais on est fort intrigués par l'allure du pays insoupçonné d'où ils surgissent.

Au Lac Clair, on rencontre des OFNI, des Objets Flottants Non-Identifiés. Chaque printemps on en voit, au creux des criques, au fond des baies ou à la dérive. Des clochards de lac, des sans-abris lacustres.

S'agit de les ramener au foyer.

Si vous en trouvez et que vos propres services d'enquête ne parviennent pas à dénicher leur propriétaire, n'hésitez pas à [signaler leur découverte](#) à votre président.

Ainsi, il y a quelques jours, on nous a rapporté le naufrage d'un quai. Oui, un quai flottant d'environ 4m × 4m, en pleine forme, doté d'une magnifique échelle, mais égaré, sans domicile fixe, quoi. Un bon samaritain l'a recueilli, hébergé, consolé même et nous a rapporté sa découverte. Avant la publication du présent Bulletin, le propriétaire du quai

en cavale, inquiet, a communiqué avec nous. Euréka ! Nous avons ainsi pu connecter le samaritain avec le berger de la brebis égarée. Mais le berger en question nous a confié que non pas une, mais deux brebis étaient égarées. Autrement dit, il y a un autre quai, aussi gros, qui erre à quelque part autour du lac. Sans compter la passerelle qui faisait le lien entre la rive et l'enfilade des deux quais.

Alors si vous apercevez des OFNI, écrivez nous.

Chaque année, planches à voile, flotteurs, ballons, avirons et autres accessoires marins folâtrent, comme ça, surtout au printemps. Vous savez, le lac est relativement petit et habité sur toute sa circonférence, ou presque. Alors un objet perdu, s'il est flottant, ne peut pratiquement pas être vraiment perdu. Gardez espoir si vos brebis gambadent hors du foyer et signalez nous leur fugue.

On les dénichera.

5. L'environnement

On s'en doute, ce n'est pas au Lac Clair que vont se prendre les grandes décisions mondiales qui vont prévenir l'écroulement de l'écosystème global, étouffé par les gaz de combustion des hydrocarbures et autres sources d'énergie fossile.

Mais ça ne veut pas dire qu'on n'a pas notre part de responsabilité dans la prévention de la contamination générale de la nature. Nul besoin de grand sermon ici, nous savons tous ce dont il est question.

Le Comité environnement porte à votre attention plusieurs informations d'une précieuse utilité pour la santé et la conservation de notre milieu naturel, notamment sur la nature des plantes, arbustes et arbres qu'il convient ou pas de planter sur notre territoire.

Rendez-vous sur notre site, section [Environnement](#), et consultez cette documentation.

6. Varia

- Nous avons obtenu les versions pdf de cinq documents portant sur des expertises effectuées au lac Clair entre 2004 et 2008. On y parle de gestion intégrée de l'eau, d'infrastructures routières, d'aménagement résidentiel et de caractérisation biophysique du lac. Vous pouvez les consulter sur notre site, dans la section [Expertises](#), où ils sont allés rejoindre des documents plus récents.
- C'est bien connu, les changements climatiques vont profondément changer la répartition de la faune sur la planète. Ainsi le dindon sauvage, que l'on ne voyait qu'outre 45^e auparavant, a maintenant fait son apparition dans nos contrées. Regardez [cette photo](#), croquée le 26 mai par un de nos concitoyens du Lac Clair. L'oiseau se pavane sur son stationnement, très à l'aise. Avec ces gaz à effet de serre, c'est nous, les humains, qui allons finir par être les dindons de la farce.

Hé ! Avez-vous remarqué ? C'est le printemps pour vrai !

Vos administrateurs
www.lacclair.org